

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Département du Val-d'Oise  
 Arrondissement de Sarcelles  
 Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024  
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

<p><u>Nombre de conseillers :</u>  en exercice.....33  présents .....24  pouvoirs.....6  absents.....3</p>	<p><b>L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT ET UN MARS, à vingt-et-une heures,</b></p> <p>Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courrier et par courriel le 15 mars 2024, par affichage du 15 mars 2024, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de monsieur Patrick FLOQUET, Maire de Montmagny.</p>
--	---

**Étaient présents :**

Patrick FLOQUET, Maire,

Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Mustapha BAMBA, Colette LAMBERT, Jacqueline RAGOT, Hervé MARTIN, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Patricia EGASSE, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Loganayagi VASANTE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Franck CAPMARTY.

**Étaient absents et avaient donné pouvoir :**

François ROSE à Karine FARGES,  
Mireille BENATTAR à Marie-Noëlle FLOTTERER,  
Maha GULFRAZ à L'Houssain EL MAZOUZI,  
Selva ANNAMALE à Loganayagi VASANTE,  
Jennifer BONINO à Thierry MANSION,  
Laurent POULOT à Pascale ANDRIANASOLO.

**Étaient absents :**

Alain BOCCARA, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

**Patrick FLOQUET**, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

**Patrick FLOQUET** procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

**Karine FARGES** est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.**

## **1 – EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions numérotées de **2024-031 à 2024-050**.

## **2 - DÉLIBÉRATION**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23 ;

**Considérant** qu'il convient d'informer les membres du conseil municipal des décisions numérotées **2024-031 à 2024-050**, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, monsieur Patrick FLOQUET ;

**Le conseil municipal,**

- **PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal.

**Fait à Montmagny, le 21 mars 2024**

**Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire, Patrick Floquet**

<b>ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE</b>	
Reçu en sous-préfecture le.....	26 MARS 2024
Publié le.....	26 MARS 2024
Notifié le.....	26 MARS 2024
Montmagny, le.....	26 MARS 2024
Le Maire Patrick FLOQUET	



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
<u>2024/031</u>	LES PETITS MAGICIENS	Relative à la signature d'une convention avec l'entreprise « LES PETITS MAGICIENS » pour des ateliers d'anglais	du 10 au 18 janvier 2024	4 896,00 € T.T.C.
<u>2024/032</u>	CECILE SOLVAR	Relative à la signature d'une convention avec madame Cécile SOLVAR, éducatrice sportive, dans le cadre de séances hebdomadaires de « gym cardio training et gym douce »	du 8 janvier au 18 décembre 2024	3 300,00 € T.T.C.
<u>2024/033</u>	YOURI RAREG	Relative à la signature d'une convention avec monsieur Youri RAREG pour des ateliers musique et prise de parole	18 janvier au 20 juin 2024	1 520,00 € T.T.C.
<u>2024/034</u>	LE MANOIR DES POETES	Relative à la signature d'une convention avec l'association « Le Manoir des Poètes » pour la mise en place d'un atelier d'écriture à l'occasion du Printemps des poètes.	13 mars 2024	150,00 € T.T.C.
<u>2024/035</u>	CPCV ILE DE France	Relative à la signature d'une convention avec l'association « La Main Solidaire » pour une aide financière pour la formation BAFA	/	280,00 € T.T.C.
<u>2024/036</u>	CER, C'EST REUSSIR	Relative à la signature d'une convention avec l'Auto-école « CER, C'est REUSSIR » pour une aide financière pour le permis auto	/	350,00 € T.T.C.
<u>2024/037</u>	CAP MONDE	Relative à la signature d'un contrat séjour de découverte pour un groupe d'enfants de l'école élémentaire Les Lévriers à BLAINVILLE SUR MER	du lundi 29 avril au vendredi 3 mai 2024	36 135,00 € T.T.C.
<u>2024/038</u>	Conseil départemental 95	Relative au dépôt d'une demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise au titre du Fonds « Val-d'Oise Territoires » suite aux violences urbaines	/	26 400,82 € H.T.
<u>2024/039</u>	MORGANE GUERRY	Relative à l'acceptation du devis n°D2024-MONTMAGNY-01 de l'artiste Morgane Guerry pour la mise en place d'une performance live dessinée	5 juin 2024	650,00 € T.T.C.
<u>2024/040</u>	CROIX ROUGE FRANCAISE	Relative à la signature d'une convention avec la « CROIX ROUGE FRANCAISE » pour l'installation d'un poste de secours dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	23 et 24 mars 2024	1 071,00 € T.T.C.
<u>2024/041</u>	CAMILLE BOIZEAU	Relative à la signature d'une convention avec l'autrice Camille BOIZEAU pour un atelier autour de la BD numérique à l'occasion des 48H de la BD	6 avril 2024	333,48 € T.T.C.
<u>2024/042</u>	ASSOCIATION ARCHE	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « ARCHE » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	1 671,20 € T.T.C.

<u>2024/043</u>	LA COMPAGNIE DES FREDAINS	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « LA COMPAGNIE DES FREDAINS » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	900,00 € T.T.C.
<u>2024/044</u>	DELTA CONDUITE	Relative à la signature d'une convention avec l'auto-école « Delta conduite » pour une aide financière pour le permis auto	/	350,00 € T.T.C.
<u>2024/045</u>	AUTO-ECOLE LES 3 COMMUNES	Relative à la signature d'une convention avec l'auto-école « Les 3 communes » pour une aide financière pour le permis auto	/	350,00 € T.T.C.
<u>2024/046</u>	Groupement CANTINEO / RIED INGENIERIE	Relative à l'attribution d'un marché n°MS24001 portant sur une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en restauration collective pour la ville de Montmagny	Court à compter de sa notification	19 950,00 € H.T. soit 23 940,00 € T.T.C.
<u>2024/047</u>	Préfecture du Val d'Oise	Relative au dépôt d'une demande de subvention auprès du Préfet du Val d'Oise au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2024	Année 2024	Coût du projet : 200 000 € HT Taux prévisionnel : 40% Montant éligible : 80 000 € HT
<u>2024/048</u>	Conseil départemental 95	Relative au dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-D'oise au titre du Fonds « Val d'Oise Territoires » pour l'année 2024	Année 2024	Coût du projet : 200 000 € HT Taux prévisionnel : 25% Montant éligible : 50 000 € HT
<u>2024/049</u>	Préfecture du Val d'Oise	Relative au dépôt d'une demande de subvention auprès du Préfet du Val d'Oise au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L) pour l'année 2024	Année 2024	Coût du projet : 537 750 € HT Taux prévisionnel : 40% Montant éligible : 215 100 € HT
<u>2024/050</u>	Conseil départemental 95	Relative au dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-D'oise au titre du Fonds « Val d'Oise Territoires » pour l'année 2024	Année 2024	Coût du projet : 537 750 € HT Taux prévisionnel : 25% Montant éligible : 134 430 € HT